

PROGRAMME INTERNATIONAL DE RÉSIDENCES SOUTENU PAR
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET LE LAND BADE-WURTEMBERG.

RÉSIDENCE A STUTT GART

Ce programme d'échange permet chaque année à deux artistes de bénéficier d'une bourse de séjour et une bourse de production.

Un(e) artiste allemand(e) vient résider à art3, un(e) artiste français(e) séjourne à Stuttgart accueilli(e) par l'Institut français de Stuttgart.

La résidence donne lieu au financement d'un projet en collaboration avec la structure d'accueil.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- résider en région Auvergne-Rhône-Alpes, ou avoir fait ses études en Auvergne-Rhône-Alpes*,
 - avoir moins de 40 ans,
 - faire parvenir un dossier artistique papier et gravé sur CD, un C.V., ainsi qu'une présentation d'un pré-projet pour cette résidence,
 - une enveloppe de retour pré-affranchie,
 - les documents doivent nous parvenir avant le 5 novembre 2016
- à envoyer à art3 8 rue Sabaterie 26000 Valence

art 3
art contemporain
résidences production diffusion

8, rue Sabaterie
F - 26 000 Valence
téléphone +33 (0)4 75 55 31 24
contact@art-3.org
www.art-3.org

Durée :

- 3 mois : février- mars - avril.

Allocation :

- 3 000 €

Logement :

- mise à disposition d'un studio de la Kunststiftung Baden-Württemberg GmbH.

Frais à la charge de l'artiste :

- voyages, nourriture, téléphone.

Mode de sélection :

- les candidatures seront examinées par une commission composée de professionnels en novembre.

En cas d'avis favorable de la commission :

- la période de séjour à l'étranger est définie en accord avec la structure partenaire et les modalités de l'échange sont fixées par une convention.

*cursus scolaire supérieur